

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 11 juillet 2012

Conseillers  
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Jean-Paul GLASSER

Conseillers présents : **7**

**SEANCE du 18 juillet 2012**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Nathalie GEIGER, Christian HUBER, Patrick GRESSER

Procuration : Patrick GRESSER pour Pascal STUTZMANN

**Délibération n° 2012/41**

**Objet : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux connexes dans le cadre de l'aménagement foncier de la commune**

Vu l'appel d'offres lancé à cinq bureaux d'études en date du 28 mai 2012 ;

Vu les offres des bureaux d'études N2I (26 juin 2012), Carbiener (27 juin 2012), Frey (27 juin 2012) ;

Vu le courrier du bureau d'études SAFEGE en date du 25 juin 2012 informant qu'il était dans l'incapacité de répondre dans de bonnes conditions à notre demande en raison d'une surcharge de travail ;

Considérant que la commune de Wintzenheim-Kochersberg fait l'objet d'un aménagement foncier et que les travaux connexes afférents aux chemins ruraux sont prévus pour la fin de l'exercice 2012 ; qu'il y avait lieu de faire un appel d'offres ;

Considérant que les références données par le bureau d'études N2I ne sont pas suffisantes en termes de travaux connexes ; que le montant semble être sous-estimé et qu'il y a un risque de plus-value ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, et à l'unanimité des présents :

DECIDE d'attribuer le marché de missions de maîtrise d'œuvre au cabinet de géomètres Carbiener pour un montant 5888,60 € HT qui correspond à 7 % du montant prévisible des travaux connexes ;

AUTORISE le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 18 juillet 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 19 juillet 2012.

Le Maire  
Alain NORTH